# Guide de l'exposant 2024

# MARCHÉ DE NOËL

**• 5e édition •**

*SAINT-HYACINTHE*

6 au 8 décembre (créatifs)
13 au 15 décembre (créatifs et gourmands)
20 au 22 décembre (gourmands)

Au 1555 Marché public

MARCHÉ DE NOËL
SAINT-HYACINTHE

CENTRE VILLE
SAINT-HYACINTHE

La SDC centre-ville Saint-Hyacinthe vous invite à participer à la cinquième édition du **Marché de Noël**. Cet événement festif et authentique rassemble des artisans et producteurs selon les fins de semaine thématiques.

Assurez-vous de bien lire ce guide avant de vous inscrire.

## HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

| VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|---|---|---|
| DE 12 H À 19 H | DE 10 H À 17 H | DE 10 H À 17 H |

**Montage:** Vendredi, **à partir de 8 h.**
L'accès aux maisonnettes est possible avant la journée d'ouverture.
Toutefois, la surveillance du site est prise en charge à partir du vendredi matin.

**Démontage:** Dimanche, **à partir de 17 h.**

## FRAIS D'INSCRIPTION 450 $ PAR FIN DE SEMAINE*

La réservation sera confirmée une fois le frais de location acquitté.

* Taxes en sus.

## SÉLECTION DES EXPOSANTS

Une période d'inscription aura lieu jusqu'au 31 mars 2024. Après cette date, un comité de sélection évaluera les candidatures et vous donnera une réponse au courant du mois d'avril.

Ensuite, le comité de sélection évaluera les candidatures au fur et à mesure et vous reviendra dans les plus brefs délais.

**Critères d'évaluation des candidatures:**

- Variété de produits
- Diversité de l'offre sur le site
- Provenance de la MRC des Maskoutains
- Expérience client

L'objectif de l'organisation est d'avoir des exposants différents chaque fin de semaine afin que l'expérience soit toujours nouvelle pour le public. Si des places sont disponibles, nous pourrons vous attribuer une autre fin de semaine.

## MAISONNETTES

- Espace intérieur de 8 pieds de large par 6 pieds de profond
- Tablettes rétractables en coin à l'intérieur
- Éclairage intérieur de base
- Chauffage
- Trois circuits électriques de 120 volts
- Tables, chaises et grillages si demandés dans le formulaire d'inscription
- Tapis de caoutchouc au sol
- Porte standard sur le côté avec verrou (cadenas fourni)

## RESPONSABILITÉS DE L'EXPOSANT

- Ne pas clouer, visser, brocher ou coller des éléments de décoration ou tout autre objet à l'intérieur ou à l'extérieur des maisonnettes, ainsi que sur les tablettes. Aucun affichage n'est permis à l'arrière de la maisonnette donnant sur le stationnement.
- Dans le cadre de notre plan de partenariat, certains partenaires bénéficient d'une plaque partenaire sur les maisonnettes comme visibilité. Il est formellement interdit d'afficher par dessus celle-ci.
- Utiliser uniquement de la gommette bleue.
- Ne pas utiliser des produits inflammables ou dangereux à l'intérieur des maisonnettes.
- Respecter la capacité en électricité de votre maisonnette.
- Prévoir une assurance responsabilité de 2 millions.
- Occuper uniquement l'espace prévu à l'intérieur et devant sa maisonnette tout en respectant l'espace de ses voisins et en laissant les allées libres.
- Ne pas fumer dans les maisonnettes.
- Nettoyer son espace avant de quitter en soirée ainsi qu'à la fin de l'événement. Déposer ses déchets dans les poubelles situées sur le site de l'événement.

MARCHÉ DE NOËL
SAINT-HYACINTHE

## INFORMATIONS DIVERSES

- Afin d'attirer des visiteurs et relever des données sur l'achalandage, nous ferons un tirage chaque dimanche avec des produits des exposants du week-end. Donc, nous vous demanderons un produit de la valeur de votre choix dès l'ouverture du marché.
- L'affichage du nom de votre entreprise et de sa provenance est prévu par l'organisation.
- Une surveillance du site est assurée du vendredi matin au dimanche 17 h.
- L'organisation se dégage de toute responsabilité relativement à la perte ou au vol d'objets ou de produits appartenant aux vendeurs.
- Un lavabo sera à votre disposition durant les heures d'ouverture du Marché de Noël.
- L'exposant est responsable du matériel qu'il entrepose à l'intérieur et doit s'assurer de barrer la maisonnette en son absence. En cas de vol dans la maisonnette, l'organisation ne peut être tenue responsable.
- L'organisation a prévu la prise de photos et la captation d'images lors de l'événement. L'exposant autorise par le fait même l'utilisation de ces photos et images dans les outils et actions promotionnelles de l'événement.
- L'exposant est invité à animer son espace soit par des dégustations, une décoration thématique ou autres.
- Le plan de site de l'événement, où vous pourrez voir l'emplacement de votre maisonnette, vous sera envoyé une semaine avant votre présence.
- Aucun wifi disponible. Veuillez prévoir une autre option pour votre système de facturation.
- Le délai maximum pour annuler votre présence sans frais est le 30 juin 2024. Du 1er juillet au 30 septembre, 50 % des frais d'inscription vous seront remboursés. Après cette date, aucun remboursement possible.
- Des espaces de stationnement sont disponibles autour du 1555 Marché public et pourront être utilisés par les entreprises durant le montage et le démontage SEULEMENT. Durant les heures d'animation, un stationnement sera à votre disposition. L'organisation vous remettra une vignette qui sera obligatoire.

## PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT

Le comité organisateur du Marché de Noël de Saint-Hyacinthe s'assure de faire la promotion de l'événement afin que cette cinquième édition connaisse un succès.

Différents outils vous seront envoyés quelques semaines avant l'événement afin que vous puissiez partager votre présence sur vos réseaux.

**Inscrivez-vous dès maintenant** via le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant

**ICI**

CENTRE VILLE SAINT-HYACINTHE

Pour toute question, contactez
Coralie Nault, Coordonnatrice aux événements
SDC centre-ville Saint-Hyacinthe
evenements@centrevillesth.com | 450 774-8602, poste 1